

www.ac-grenoble.fr/dava

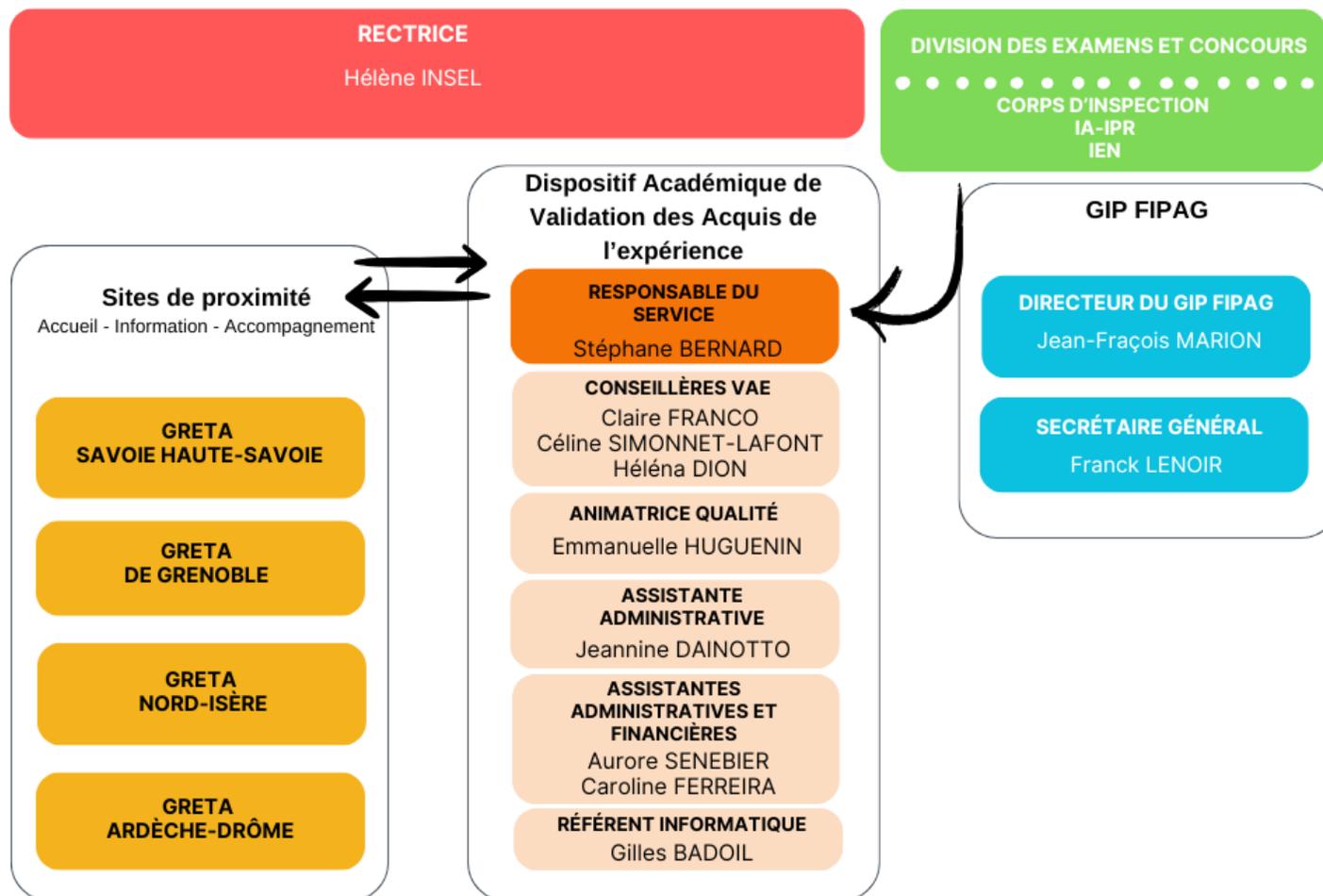


Année
2024

Bilan VAE quantitatif et qualitatif

DAVA de Grenoble

Organigramme



Points importants de l'activité en 2024

Contexte général de la VAE

L'activité VAE a augmenté approximativement de 10% en 2024 par rapport à 2023 (après une première augmentation de 10% également entre 2022 et 2023). Cette augmentation est due à la réforme 2023-2024 de la VAE, avec la mise en ligne par l'Etat d'une plateforme nationale « **France VAE** » sur laquelle les candidats pouvaient s'inscrire librement avec **une prise en charge totale** des frais associés à leur démarche, en particulier les frais liés à l'accompagnement.

Au 2^{ème} semestre 2024, suite au succès rencontré par cette plateforme auprès des candidats et aux difficultés budgétaires rencontrées pour financer les parcours, l'Etat a finalement décidé d'arrêter de financer les parcours des nouveaux candidats inscrits, qui sont invités maintenant à mobiliser leur CPF pour financer leur parcours, et à chercher des abondements le cas échéant auprès de France Travail, Transition Pro., leur employeur...

Naturellement, il s'ensuit une **baisse d'activité sur la fin 2024 et le début de l'année 2025**

Les femmes sont 2 fois plus nombreuses que les hommes à s'engager dans une démarche de VAE, ce qui est en lien avec les diplômes demandés relevant majoritairement du secteur social et tertiaire.
Les salariés représentent plus de 80% des candidats engagés en VAE.

C'est plus de **70% de validation totale** qui sont prononcées, pour 20% de validations partielles et 10% de non-validation

Diplômes les plus demandés en VAE :

- Niveau 6 : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) qui représente en 2024 30% de l'ensemble des dépôts de livrets de validation auprès du Jury, tous niveaux de certification confondus.
- Niveau 5 : triptyque habituel des BTS
 - o Management commercial opérationnel (BTS MCO)
 - o Assistant technique d'Ingénieur (BTS ATI)
 - o Maintenance des systèmes option A systèmes de production (BTS MS SP)
- Niveau 4 : Diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DEME)
- Niveau 3 : CAP Accompagnateur éducatif petite enfance (CAP AEPE)

Activité du GIP FIPAG

Au-delà de la mission de renseignement et de conseil, le GIP FIPAG assure le traitement des recevabilités (**plus de 1 500 recevabilités déposées en 2024**), ainsi que le lien avec la division des examens et concours (DEC) du Rectorat qui organise les Jurys, après le dépôt par les candidats du livret de validation contenant leurs expériences professionnelles (**950 livrets de validation déposés en 2024**).

Le GIP FIPAG assure également la professionnalisation des acteurs : accompagnateurs, coordonnateurs, personnels administratifs des GRETA, jurys.

Les accueils des candidats et leur accompagnement à la rédaction du livret de validation se fait dans les GRETA de l'académie, dans des lieux de proximité. La **satisfaction globale mesurée sur l'ensemble des étapes du dispositif dans notre réseau est supérieure à 90%**

Projet collectif de VAE pour les personnes placées sous-main de justice

Malgré les incertitudes budgétaires, les financeurs que sont le Conseil Régional et la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) nous renouvellent leur confiance pour conduire cette activité régionale, en coopération avec nos réseaux GIP-GRETA des académies de Lyon et Clermont-Ferrand

En 2024, c'est plus de **120 détenus qui sont passés par le dispositif** et ont bénéficié de prestations d'accompagnement renforcées à la démarche de VAE. **30 candidats sont passés devant un jury avec 87% de validation totale.**

Plus de **90% des certifications obtenues sont de niveau 3**. Les plus demandées sont :

- le titre d' « opérateur de production » (certification particulièrement adaptée aux travaux pouvant être effectués en détention)
- Les CAP « agent de propreté et d'hygiène » et « opérateur logistique »

Comité Régional des certificateurs

Il s'agit d'une action régionale financée par la DREETS, qui vise à mettre en relation les différents certificateurs de la Région AURA (Rectorats, Universités, CNAM, représentants des Ministères de la santé , du travail, de l'agriculture...) pour favoriser les démarches de VAE collective dans les entreprises.

En 2024, le nombre d'entreprises bénéficiant de ce dispositif est limité (1 CFPPA pour ses formateurs, l'association « Emploi solidaire » appartenant au réseau des SIAE, la communauté d'entreprises « Elycoop », le MEDEF Haute-Savoie ..),

Le financement de la DREETS couvre les besoins en coordination assurés par le GIP FIPAG, mais les prestations d'accompagnement des entreprises restent payantes.

Aujourd'hui il semble que nombre d'entreprises préfèrent assurer un niveau minimum d'information sur la VAE auprès de leurs salariés, les invitant ensuite à mobiliser leur CPF pour effectuer une démarche individuelle.

Les chiffres clés de la VAE

2024

2590



Candidats informés

630



Candidats ont participé à un accueil technique

593



Candidats préinscrits sur la plateforme vae.education.gouv.fr

1558



Livrets de recevabilité déposés

949



Livret2-dossiers de validation déposés (jurys printemps et automne 2024)

72%

Validation totale

19



Accueillants formés

18



Accompagnateurs habilités dont 2 renouvellements 5 en cours de formation

22

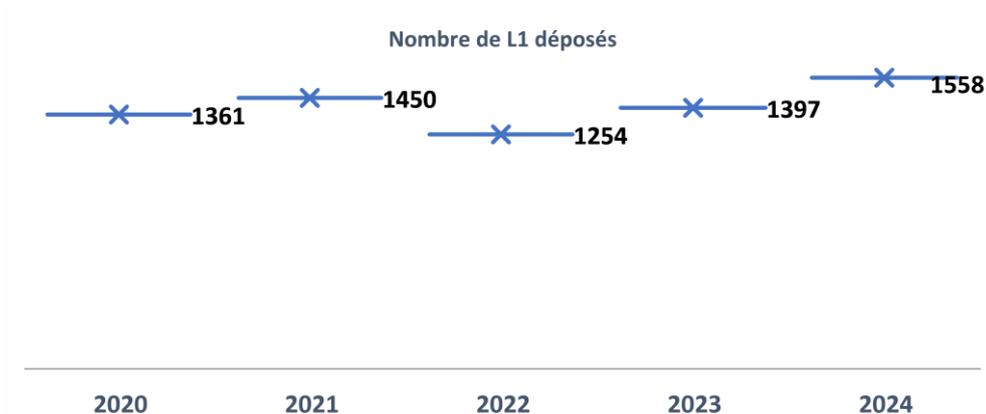


Lieux d'accueil VAE dans l'académie

- L'arrivée de la plateforme France VAE dans le cadre de la réforme a profondément modifié l'organisation générale. La majorité des candidats ont désormais initié leur démarche directement via la plateforme, réduisant ainsi le nombre de personnes informées par le DAVA. Par ailleurs, la prise en charge intégrale du financement du parcours a encouragé de nombreux candidats à entreprendre une VAE, en particulier pour les diplômés de l'intervention sociale (DEME/DEES).

Profil des candidats VAE 2024 : analyse et évolution sur 5 ans

● Livrets de demande de recevabilité : nombre de livrets1 réceptionnés



Depuis le dernier trimestre 2023, la mise en œuvre de la réforme de la VAE, combinée à l'arrivée de la plateforme France VAE, a entraîné une augmentation notable du nombre de dépôts de livrets 1. Cette évolution se

traduit par une hausse de 11,5 % par rapport à la période précédente.

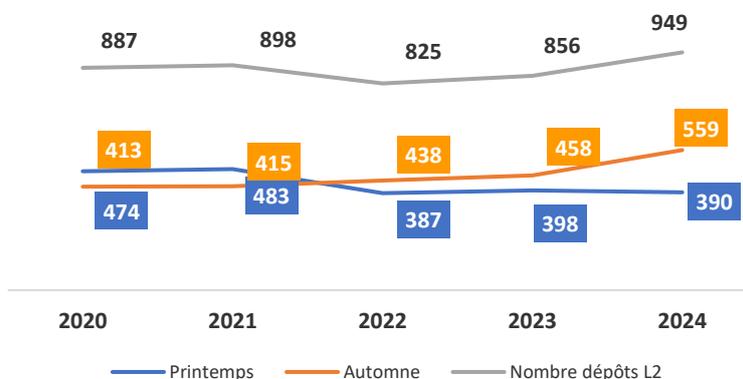
Cette tendance s'explique en grande partie par la simplification des démarches administratives et la centralisation du processus d'inscription via France VAE, qui a permis d'élargir l'accès à la VAE à un public plus large. De plus, la visibilité accrue de cette réforme et la possibilité pour les candidats de bénéficier d'un accompagnement et d'un financement facilité ont renforcé leur motivation à entreprendre cette démarche.

La diminution progressive de l'offre de diplômes, associée à l'arrêt des financements, pourrait freiner la dynamique observée ces derniers mois. Cette évolution risque d'avoir un impact significatif sur l'accessibilité et l'attractivité du dispositif pour les candidats.

Il sera donc essentiel, dans les mois à venir, de suivre attentivement l'évolution du nombre de demandes enregistrées afin d'évaluer les conséquences de ces changements et d'anticiper d'éventuelles adaptations nécessaires pour maintenir l'engagement des candidats dans une démarche de VAE.

● Livret2 de validation : nombre de livrets2 déposés

La tendance observée concernant l'augmentation des dépôts de livrets 1 se confirme également pour les livrets 2 de validation. En effet, la session d'automne a enregistré une hausse significative du nombre de livrets 2 déposés, avec 100 dossiers supplémentaires par rapport à l'année 2023.



Cette augmentation s'explique en grande partie par l'effet direct du nombre croissant de demandes de recevabilité validées en amont. Avec la mise en place de la réforme VAE et la simplification des démarches via la plateforme France VAE, un plus grand nombre de candidats ont pu obtenir une décision favorable pour poursuivre leur parcours. Cette dynamique a donc naturellement entraîné une hausse des dépôts de livrets 2, reflétant un engagement renforcé des candidats dans leur processus de certification.

● Répartition par genre



	2020	2021	2022	2023	2024
Femmes	63%	62%	60%	65%	67%
Hommes	37%	38%	40%	35%	33%

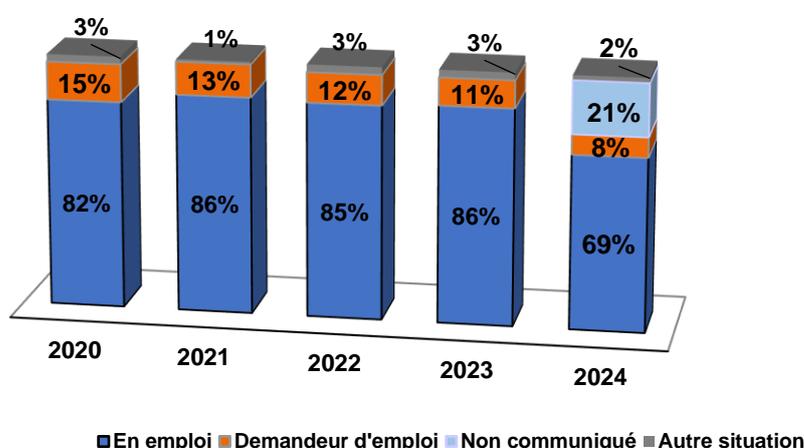
La répartition des candidatures reste majoritairement féminine, avec une proportion plus élevée de femmes engagées dans une démarche de VAE par rapport aux hommes. Cette tendance s'explique en grande partie par la nature des diplômes les plus demandés, qui concernent principalement des secteurs où les femmes sont historiquement surreprésentées.

Les certifications dans les métiers du tertiaire et des secteurs de la petite enfance et du social continuent d'attirer une majorité de candidates, confirmant une répartition fortement féminisée des demandes de VAE. C'est notamment le cas du BTS Support à l'action managériale, où 87 % des parcours sont suivis par des candidates, ainsi que du BTS Management commercial opérationnel, qui compte 84 % de femmes parmi ses effectifs. Cette tendance se retrouve également dans les métiers de la petite enfance, avec le CAP AEPE, où 98 % des candidats sont des femmes. Enfin, le secteur du social présente des chiffres encore plus marqués, avec une représentation exclusivement féminine (100 %) pour le DECESF, et une très forte majorité pour le DEES (80 % de femmes).

Ces résultats reflètent la persistance d'une segmentation genrée des choix professionnels, influençant directement le profil des publics engagés dans un parcours de VAE.

Il pourrait être pertinent d'approfondir cette analyse afin d'explorer des pistes d'action pour favoriser une plus grande mixité dans ces filières. Cela pourrait passer par des initiatives visant à encourager davantage d'hommes à s'orienter vers ces métiers, mais aussi par une promotion plus large de la VAE dans des secteurs traditionnellement masculins, comme le bâtiment ou les métiers techniques, afin de rééquilibrer la répartition des candidats.

● Répartition par statut



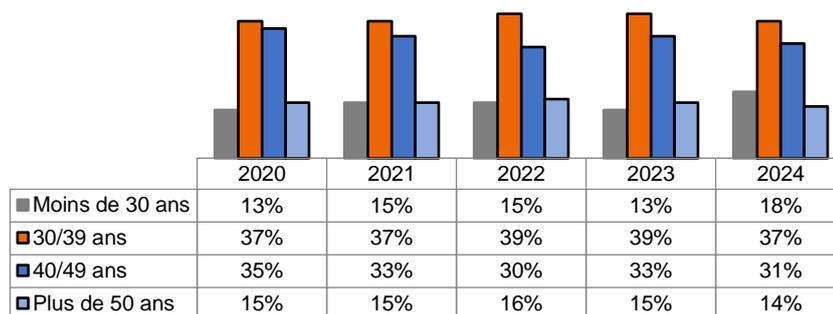
Avec la mise en place de la réforme et l'introduction d'une plateforme supplémentaire dans le parcours des candidats, 21 % d'entre eux n'ont pas pu être catégorisés faute de traçabilité de l'information.

Cependant, en s'appuyant sur les tendances des années précédentes, il est fort probable que la répartition

des statuts des candidats reste similaire, avec une majorité d'actifs parmi eux. En effet, la validation des acquis de l'expérience est particulièrement adaptée aux personnes en activité, car elles disposent d'une expérience professionnelle en lien direct avec la certification visée et ont accès aux éléments qui leur permettent de constituer leur livret2 de validation.

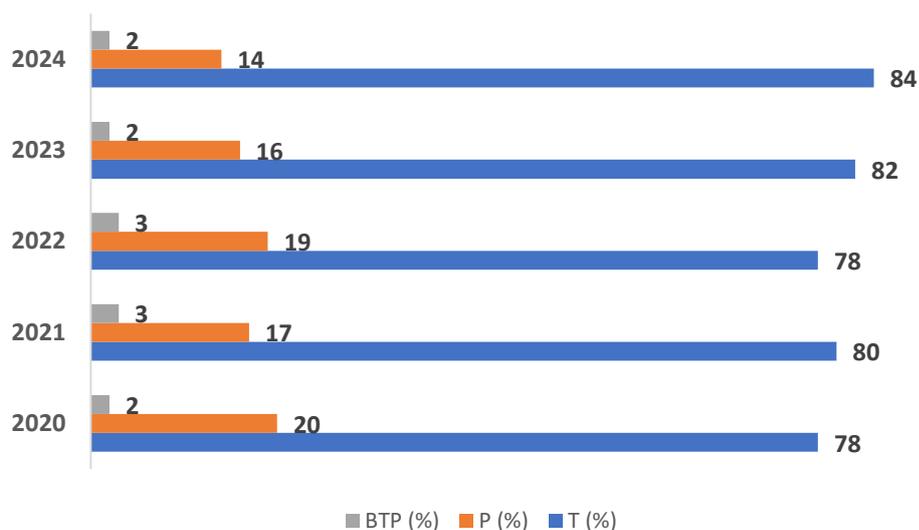
● Répartition par âge

On observe une augmentation de 5 points chez les candidats de moins de 30 ans. Cette évolution peut s'expliquer par les assouplissements introduits avec la réforme concernant les critères de recevabilité.



Cette simplification a particulièrement bénéficié aux candidats ayant multiplié les expériences successives, ou ayant une expérience de courte durée leur permettant d'accéder plus facilement à la démarche de VAE. En effet, il n'est désormais plus nécessaire de fournir des justificatifs d'activité qui sont remplacé par une simple déclaration descriptive, et la durée d'expérience requise n'est plus réglementée dans la durée.

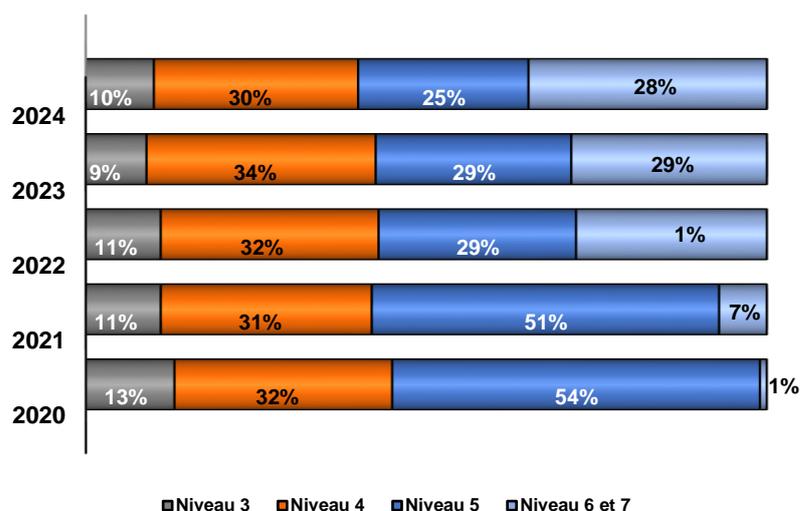
● Répartition par secteur d'activité



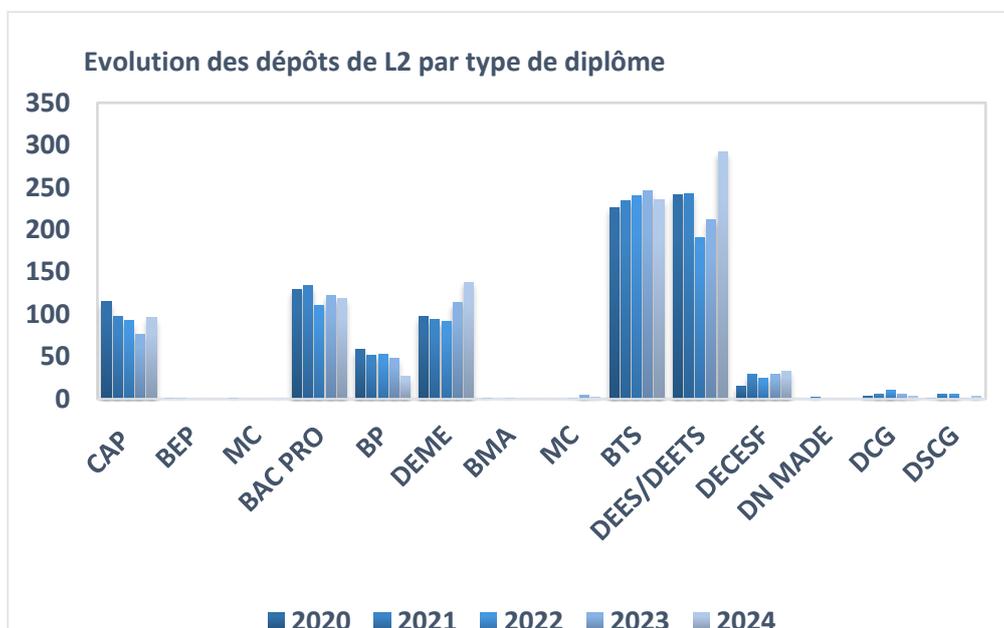
Au cours des cinq dernières années, la répartition des candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) par secteur d'activité est restée relativement stable. Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) continue d'attirer le moins de candidats, quel que soit le niveau de diplôme visé. Cette

tendance suggère une sous-représentation persistante des demandes de VAE dans le domaine du BTP. Ce sont toujours les métiers du tertiaire qui sont le plus convoités.

● Répartition par niveaux et types de diplômes visés



Les demandes de diplômes de niveau 3 (CAP et MC de niveau 3) sont restées globalement stables au cours des cinq dernières années, sans évolution significative. La tendance est similaire pour les diplômes de niveau 4 comme le BAC PRO, en revanche les BP enregistrent un recul en 2024. En revanche les DEME ont augmenté de 21%.



Concernant les diplômes de niveau 6, on observe augmentation, notamment pour le DEES de 38%.

Par ailleurs, après une hausse des demandes pour les DCG et DSCG en 2022, la tendance est revenue à un niveau stable, comparable aux années précédentes, avec un volume de demandes toujours limité.

PALMARÈS DES DIPLÔMES LES PLUS DEMANDÉS

Niveau 6

6

- 286 candidats au DEES
- 30% du dépôts 2024

Niveau 4

4

- En 2024, le nombre de candidats au Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME) a atteint 138, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2023, avec un pic de dépôts au cours de la deuxième période.
- Le BP coiffure est en recul significatif de 54% par rapport à 2023

Niveau 5

5

- 31 BTS Management commercial opérationnel
- 25 BTS Assistance technique d'ingénieur
- 20 BTS Maintenance des systèmes option A
- Le trio est identique depuis de nombreuses années.

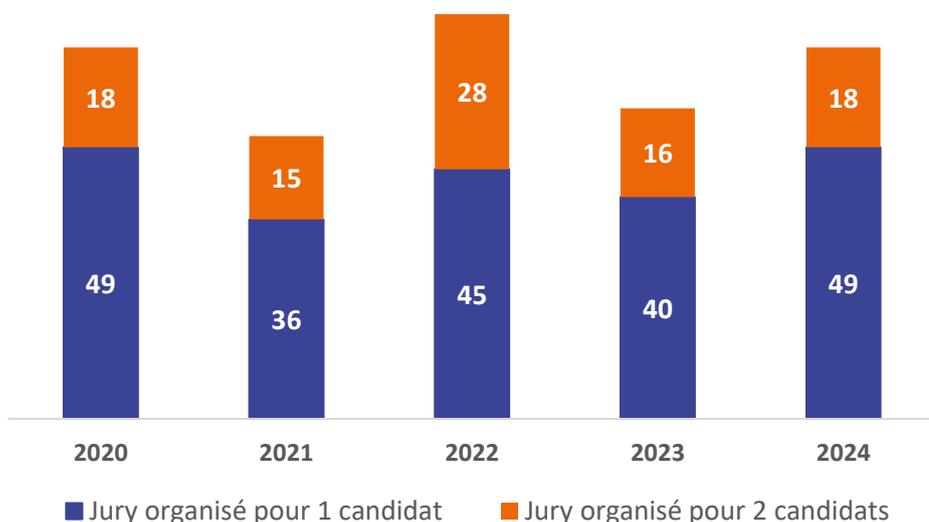
Niveau 3

3

- Une augmentation de 36% des dépôts pour le CAP Accompagnement éducatif petite enfance



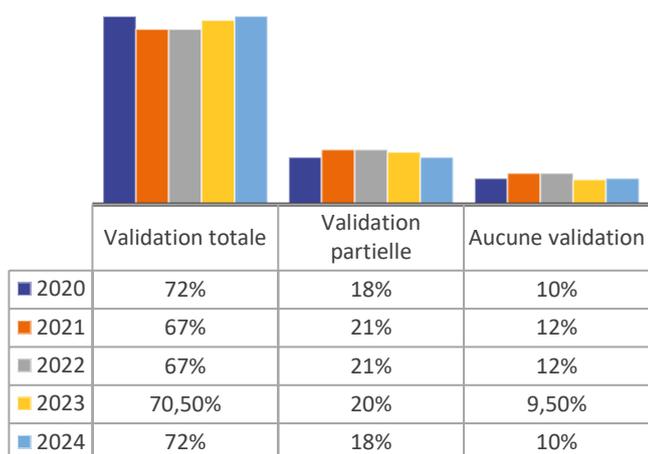
● Certifications à petits flux



Au fil des années, le nombre de spécialités pour lesquelles les candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) déposent un livret 2 est demeuré stable. En 2024, 112 spécialités de diplômes ont été sollicitées. Le tableau ci-contre présente le nombre de spécialités demandées pour un ou deux candidats pour les 5 dernières années. Il est pertinent d'examiner l'impact de cette situation sur l'organisation des jurys de VAE.

Souvent, des jurys sont constitués pour évaluer un ou deux candidats seulement dans une même spécialité. Cette configuration pose des défis organisationnels, car la mise en place d'un jury nécessite des efforts similaires, quel que soit le nombre de candidats à évaluer. En effet, la recherche et la mobilisation des membres du jury, la planification des sessions d'évaluation et la gestion administrative requièrent un investissement en temps et en ressources identique, qu'il s'agisse d'un seul candidat ou de plusieurs.

● Obtention du diplôme dans l'académie



Ce tableau présente les résultats des candidats ayant passé les jurys dans l'académie de Grenoble, incluant certains candidats des académies de Lyon et Clermont-Ferrand.

En effet, pour optimiser l'organisation, certains jurys sont mutualisés et se tiennent uniquement dans l'une des trois académies pour une spécialité donnée.

De plus, notre académie pilote certaines spécialités rares,

organisant ainsi des jurys pour des candidats provenant d'autres académies.

Le taux de validation totale est plutôt satisfaisant. Le taux de non validation reste relativement stable.

● Résultats des jurys et répartition dans l'académie de Grenoble

Intitulé du diplôme	Nombre de dossiers examinés dans l'académie	Nombre de validations complètes	Nombre de validations partielles	Nombre de non validations (Aucune validation)	Absences au jury (pas de décision de validation)
CAP BOULANGER	2	1			1
CAP CUISINE	5	3	1	1	
CAP PATISSIER	1		1		
CAP ART TEC. BIJ. JOAILL.OP.BIJ.JOAIL	1	1			
CAP ART TEC BIJ.JOAILL.OP.BIJ.SERTIS.	1		1		
CAP MONTEUR INSTALLATIONS THERMIQUES	2	2			
CAP COUVREUR	2	2			
CAP MACON	1				1
CAP MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES	2	1	1		
CAP METIERS PLATRE ET ISOLATION	1	1			
CAP CHARPENTIER BOIS	1	1			
CAP METIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU	1	1			
CAP CHAUSSURE	1	1			
CAP DECOLLETAGE : OPERATEUR REGLEUR	1	1			
CAP AGENT VERIF. APPAR. EXTINCTEURS	1	1			
CAP MAINT.VEHIC.OPTA VOIT.PARTICUL.	4	4			
CAP REAL.IND.CHAUD.SOUD. OP.B SOUDAGE	1	1			
CAP METALLIER	1	1			
CAP ELECTRICIEN	1	1			
CAP OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE	1	1			
CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	1	1			
CAP ACCOMPAG. EDUCATIF PETITE ENFANCE	49	33	5	11	
CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	3		1	2	
TOTAL CAP	84	58	10	14	2

Intitulé du diplôme	Nombre de dossiers examinés dans l'académie	Nombre de validations complètes	Nombre de validations partielles	Nombre de non validations (Aucune validation)	Absences au jury (pas de décision de validation)
BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	4	4			
BAC PRO CUISINE	3	2	1		
BAC PRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	2	2			
BAC PRO MICROTECHNIQUES	1	1			
BAC PRO MAINTENANCE SYST.PRODUC.CONNECTES	2	1	1		
BAC PRO TEC.REAL.PR.MEC.OP.REAL.SUIV.PRO.	2	2			
BAC PRO MAINT.VEHIC.OPTA VOIT.PARTICUL.	4	3	1		
BAC PRO MAINT.VEHIC.OPTC MOTOCYCLES	1	1			
BAC PRO REPARATION DES CARROSSERIES	1	1			
BAC PRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES	1	1			
BAC PRO ASSISTANC.GEST.ORGANIS.ACTIVITES	10	9	1		
BAC PRO LOGISTIQUE	22	21	1		
BAC PRO CONDUCT. TRANSP.ROUT.MARCHANDISES	1		1		
BAC PRO ORGANIS. TRANSPORT MARCHANDISES	1	1			
BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL	5	5			
BAC PRO MET.COM.VEN.OP.A ANI.GES.ESP.COM.	10	8			2
BAC PRO MET.COM.VEN.OP.B PR.CL.VA.OF.COM.	1	1			
BAC PRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE	4	3	1		
BAC PRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR	3	2	1		
BAC PRO OPTIQUE LUNETTERIE	2		2		
BAC PRO COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION	1		1		
BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	2		2		
BAC PRO TECHN.D'INTERV.SUR INSTALL. NUCL.	5	5			
BAC PRO METIERS DE LA SECURITE	17	15	1	1	
TOTAL BAC PRO	105	88	14	1	2
BP INSTALL.DEPANN.FROID&CONDIT.D'AIR	1	1			
BP CONDUCTEUR ENGIN TP ET CARRIERES	2	1		1	
BP COUVREUR	1			1	
BP ETANCHEITE BATIMENT & TRAVX PUB.	1	1			

Intitulé du diplôme	Nombre de dossiers examinés dans l'académie	Nombre de validations complètes	Nombre de validations partielles	Nombre de non validations (Aucune validation)	Absences au jury (pas de décision de validation)
BP METALLIER	2	2			
BP COIFFURE	17	7	4	4	2
TOTAL BP	24	12	4	6	2
DE niveau 4 MONITEUR EDUCATEUR	139	105	22	8	4
TOTAL DE NIVEAU 4	139	105	22	8	4
MC4 MAQUETTES ET PROTOTYPES (MC4)	1	1			
MC4 ACCUEIL-RECEPTION (MC4)	1	1			
TOTAL MC NIVEAU 4	2	2			
BTS CONCEPTION PRODUITS INDUSTRIELS	2	2			
BTS METIERS DE LA MESURE	1	1			
BTS PILOTAGE DE PROCEDES	8	8			
BTS BIOQUALITE	4	2	1	1	
BTS BIOANALYSES ET CONTROLE (BTS)	1	1			
BTS METIERS DE LA CHIMIE	1	1			
BTS CON.PROC.REA.PROD.OPT.A PROD.UNIT	1				1
BTS BATIMENT	1	1			
BTS METIERS GEOM.TOPOG.&MODELIS.NUM.	1	1			
BTS DEVELOPPEMENT ET REALISATION BOIS	1		1		
BTS ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	25	20	1	4	
BTS MAINTEN.SYST. OPT.A SYST.PRODUCT	28	14	2	1	7
BTS MAINTEN.VEHIC. OPT.A VOIT.PARTIC.	3	1	1	1	
BTS MAINTEN.VEHIC. OPT.C MOTOCYCLES	1	1			
BTS SYST.NUMER. OPT.B ELECTRON.&COM.	1	1			
BTS ELECTROTECHNIQUE	5	2	2	1	
BTS GEST. TRANSP. & LOGIST. ASSOCIEE	2	1		1	
BTS NEG. ET DIGITAL. RELATION CLIENT	15	14		1	

Intitulé du diplôme	Nombre de dossiers examinés dans l'académie	Nombre de validations complètes	Nombre de validations partielles	Nombre de non validations (Aucune validation)	Absences au jury (pas de décision de validation)
BTS MANAGEMENT COMMERC. OPERATIONNEL	30	23		7	
BTS COMMERCE INTERNATIONAL	1	1			
BTS CONSEIL&COMMERC. SOLUT. TECHNIQ.	2	2			
BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES	9	6	2	1	
BTS BANQUE CONSEIL.CLIENT.PARTICULIER	5	3	1	1	
BTS ASSURANCE	3	1	1		1
BTS COMPTABILITE ET GESTION	9	6		3	
BTS GESTION DE LA PME	11	5	5	1	
BTS MET.AUDIOVISUEL OPT. METIERS SON	1	1			
BTS SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE	11	10	1		
BTS SERV.INFORMATIQ.ORGAN.OPT.A.SISR	3	2	1		
BTS SERVICES & PREST.SANIT.& SOCIAL	6	3	2		1
BTS OPTICIEN LUNETIER	8	2	4	2	
BTS MANAG. HOTEL.REST. OPT.A RESTAUR.	4	3	1		
BTS MANAG. HOTEL.REST. OPT.B PR.CULIN	3	3			
BTS MANAG. HOTEL.REST. OPT.C HEBERG.	1	1			
BTS TOURISME	1	1			
BTS ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE	11	6	3	2	
BTS MANAGEMENT OPERATIONNEL SECURITE	7	3	2	2	
BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL	1	1			
TOTAL BTS	228	154	31	33	10
DE niveau 6 EDUCATEUR SPECIALISE (DIPL ETAT)	248	168	61	15	4
DE niveau 6 EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	6	5	1		
DE CESF CONSEILLER ECO. SOCIALE FAMILIALE	17	7	7	3	
TOTAL DE NIVEAU 6	271	180	69	18	4
DCG COMPTABILITE ET GESTION	3	2		1	
TOTAL DCG	3	2		1	
DSCG COMPTABILITE ET GESTION	3	1	1	1	
TOTAL DSCG	3	1	1	1	
	859	602	151	82	24

● Les indicateurs de suivi

• Les enquêtes de satisfaction réalisées en 2024

En 2024, le DAVA de Grenoble a mené trois enquêtes de satisfaction.

• **Accueil-information-accueil technique**

Il s'agit d'une enquête à chaud qui a été proposée à l'ensemble des participants aux accueils techniques dans les sites de proximité du GRETA.

Cette enquête évalue divers aspects tels que l'accueil (physique, téléphonique ou électronique), le site web du DAVA, la qualité des locaux, l'analyse de l'étude de faisabilité et son délai de réponse, ainsi que le déroulement de l'accueil technique.

Les résultats ont révélé une nouvelle fois, comme les années précédentes, des taux de satisfaction très élevés. Nous nous concentrons donc sur les points d'insatisfaction afin de les signaler à nos opérateurs.

Cette année, une seule insatisfaction notable a été relevée : sur l'un de nos sites, plus de 10 % des participants ont exprimé des réserves concernant la signalétique des locaux.

• **Accompagnement-dépôt du livret2-inscription à l'examen**

Cette enquête a été réalisée à froid en octobre 2024, et a été adressée auprès de 280 candidats ayant déposé un livret2 de validation entre juillet et septembre 2024 (session d'automne).

La réforme de la VAE et l'arrivée de la plateforme FranceVAE ont limité nos possibilités de contact direct avec les candidats, réduisant ainsi la taille de l'échantillon. Malgré cela, l'enquête a obtenu un taux de retour de 42,5 %, permettant de recueillir des retours précieux pour améliorer nos services.

Cette enquête porte sur la satisfaction de l'accueil, la prestation d'accompagnement lorsqu'elle est dispensée dans notre réseau, le dépôt du livret2 et l'inscription à l'examen sur les plateformes du rectorat.

Ce qu'il faut retenir de cette enquête :



Tous nos indicateurs sur les **conditions d'accueil** sont en nette progression.



97% des candidats se déclarent satisfaits **des conseils fournis** par nos services pour compléter leur **livret 1 de recevabilité**.



92% des candidats saluent **la qualité de l'accompagnement** proposé par les accompagnateurs du réseau des Greta.



97% apprécient les **séances de préparation à l'entretien** avec le jury.



95% sont satisfaits des **informations communiquées** pour déposer leur **livret 2**.

- **Délais jury-suite de parcours-plus-value de la vae**

Une enquête à froid a été menée auprès des candidats ayant déposé un livret 2 de validation entre septembre 2023 et janvier 2024, couvrant ainsi deux sessions. Sur les 774 candidats disposant d'une adresse électronique valide, 43 % ont répondu. Le questionnaire portait sur les délais entre le dépôt du livret 2 et la convocation à l'examen, la convocation et l'entretien avec le jury, l'entretien et la communication des résultats, ainsi que sur les suites de parcours et la valeur ajoutée de la VAE.

Ce qu'il faut retenir de cette enquête :

 **82%** des candidats sont satisfaits **des délais** pour les 3 étapes suivantes : le dépôt du livret2 de validation et la convocation à l'entretien avec le jury ; la convocation et l'entretien avec le jury ; l'entretien et la connaissance des résultats.

 **89%** des candidats sont satisfaits **de l'organisation du jury** à propos des conditions matérielles ; la présentation des membres de jury ; leur attitude ; l'adéquation de leur questionnement ; le temps de parole qui leur a été accordé.

 En cas de validation incomplète du diplôme, les candidats projettent de **redéposer un livret2 de validation d'une part, de se présenter à l'examen d'autre part.**

 La plus-value apportée par cette démarche de VAE est **une reconnaissance de la part de l'entourage et un bilan de leurs compétences** au niveau professionnel ; **un sentiment de fierté et l'envie d'aller plus loin** au niveau personnel.

 **92%** des candidats **recommandent la VAE à leur entourage.**

Les résultats de ces enquêtes donnent lieu à une analyse et sont disponibles pour le grand public sur notre site internet www.ac-grenoble.fr/dava

- **L'indicateur de suivi de la réclamation**

En 2024, le DAVA n'a reçu aucune réclamation.

Lorsqu'une réclamation est formulée, elle est consignée dans le tableau de bord du système qualité du GIP, et le DAVA en assure le traitement.

Par ailleurs, le rectorat, avec lequel le DAVA collabore étroitement, peut recevoir des réclamations concernant les résultats des jurys. Étant responsable de la formation des jurys, il est essentiel pour le DAVA d'être informé de ces réclamations afin d'ajuster ses interventions auprès des membres du jury. De plus, le DAVA propose aux candidats, s'ils le souhaitent, un entretien post-jury assuré par les conseillères VAE du dispositif.

- **L'indicateur de suivi de la recevabilité**

Conformément à la circulaire N°2019-010 du 30/01/2029, l'organisme certificateur dispose d'un délai légal de deux mois pour se prononcer sur la recevabilité des demandes de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

En 2024, le DAVA a maintenu un suivi mensuel rigoureux des délais de réponse aux demandes de recevabilité grâce à une application « maison » appelée Recapito, atteignant un taux de réponse de 98,60 %. Cependant, l'afflux important de candidatures engendré par la réforme en début d'année a empêché d'atteindre un taux de 100 % de réponses dans le délai imparti de 60 jours.

Dans le cadre des décisions de non-recevabilité, le rectorat de Grenoble est chargé d'adresser les courriers aux candidats, ce qui prolonge le délai de traitement. Pour pallier cette attente, le DAVA informe préalablement les candidats de la décision.

● Les actions du dispositifs en 2024

